



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 28 SEPTEMBRE 2024 AU STAND J3 AMILLY

Le 28 Septembre 2024, les sociétés et les membres du Comité Départemental de Tir du Loiret se sont réunis au stand de tir de J3 Amilly.



L'ordre du jour était le suivant :

- Appel des sociétés et des membres du Comité
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité
- Bilan sportif de la saison 2023-2024
- Rapport financier du trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation
- Quitus au trésorier de sa gestion
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2024-2025
- Election du nouveau Comité Directeur du CDTL45
- Remise des récompenses
- Désignation du lieu de l'assemblée générale 2025
- Organisation de la saison sportive 2024-2025
- Questions diverses

Sylvain Edine, Président du CDTL, remercie : le club J3 Amilly et la ville d'Amilly ; Sylvie Lanson, Trésorière de la FFTir ; tous les clubs et personnes présentes pour cette Assemblée Générale.

Les excusés sont Gilles Dumery, Président de la Ligue du Centre ; la Mairie d'Amilly et la Communauté de Commune de Montargis.

Le président a une pensée pour ceux qui nous ont quitté pendant la saison :

-  Jean Yves GOIN du club de Mareau, tireur, formateur et bénévole dans le club
-  Sandrine GALLIER, Présidente de l'USO TIR, trésorière du CDTL, élue à la ligue en charge des récompenses, compétitrice de toutes les disciplines 10 m, du 60 balles, du 3 x 20 et du pistolet 25 m.

Sandrine était également formatrice BF1 dans son club où elle a formé de très bons tireurs.

Elle offrait à ses tireurs du très beau matériel, qu'elle pouvait acheter avec les demandes de subventions et elle passait des journées pour remplir tous les formulaires.

Sandrine était une passionnée, qui vivait pour le tir et son club.

Ces 2 personnes ont beaucoup œuvré dans leurs clubs et étaient des exemples.

Je parle de ces 2 personnes qui m'étaient proches mais il y a sans doute d'autres personnes dont je n'ai pas eu connaissance, et je vous demande une minute de silence.

Sylvain remercie ensuite toutes les personnes qui travaillent pour notre sport :

- ✚ Les élus du CDTL
- ✚ Les présidents de clubs et leurs équipes
- ✚ Tous les clubs qui reçoivent des critères, et des championnats
- ✚ Les arbitres sans eux il n'y aura plus de compétition. Je voudrais remercier et féliciter Marie-Ange, Philippe et Jean-Louis qui ont arbitré lors des JO
- ✚ Marie Ange et Philippe RDA et RDA adjoint qui quittent le Loiret et la ligue
- ✚ Roland qui quitte le CDTL après avoir œuvré de nombreuses années
- ✚ Les formateurs qui font un gros travail dans chaque club, surtout qu'ils sont de moins en moins nombreux
- ✚ Les tireurs, sans eux il n'y aura plus de compétition non plus
- ✚ Tous les bénévoles qui aident au bon fonctionnement de nos clubs

Appel des sociétés et des membres du Comité

Sociétés présentes ou représentées : La Magdunoise Tir, Union Sportive de Mareau-aux-Prés, Avenir de Lailly-en-Val, Club Sportif et Artistique BA123, Tir Sportif Saint-Denis-en-Val, Cercle Jules Ferry Tir, Cercle Pasteur Montargis Tir, Entente Chapelloise, Fraternelle de Tigy, SMOC Saint-Jean-de-Braye, J3 Sports Amilly, Union Sportive Orléanaise de Tir, La Ferté Tir, La Berrichonne, Club de Tir Jacques de L'Arnage.

Sociétés absentes : Club de Tir du CES, Club Tir Réserve Orléans, Club de Tir les Relais, Sport Elec Dampierre, Les Arquebusiers de Pithiviers, CSA Dauphin Olivet, Club Tir Sportif Beauceron 45.

Membres du Comité Directeur présents :

Roland BARBIER, Liliane COURTOIS, Alain DESTREZ, Sylvain EDINE, Thierry HENault, Sylvie LANSON, Jean Louis MERGAULT, Nathalie TORNETTO.

Liliane a été cooptée pour intégrer le nouveau CDTL, elle n'a pas pu transmettre sa candidature suite aux événements survenus dans son club USO Tir, ces derniers mois.

Absents excusés : Philippe CHAQUIN, Marie Ange VILLEPELLE

Le quorum est atteint, l'Assemblée peut donc commencer.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023

Il est approuvé à l'unanimité

Rapport moral du président

La fin de mandat a été difficile pour moi après le décès de Jean Yves dans mon club, puis de celui de Sandrine, et je souhaite prendre un peu de repos.

Après 6 ans de présidence au CDTL, je ne me représente pas. Je souhaite le meilleur à la nouvelle équipe

Rapport d'activité

La saison 2023 / 2024 s'est terminée avec 2569 licenciés contre 2371 la saison précédente, nous en sommes déjà plus de 1500 pour cette saison, cela fait une augmentation de 200 tireurs soit 8 %.

Sur les 2569 licenciés, il y a 148 Edt, contre 169 la saison dernière ; 106 cadets junior contre 89 la saison dernière et 315 féminines soit 12 %

La baisse du nombre des école de tir a légèrement baissé ce qui s'est vu lors des compétitions où seulement 50 % des jeunes participant.

L'arbitrage se porte bien avec 33 arbitres recensés dont 1 international, 4 nationaux ISSF, 4 nationaux spécialistes et 3 référents

La saison 2023 / 2024 a vu des nouvelles installations ouvrir ce qui est une bonne nouvelle

- L'inauguration du stand d'AMILLY qui est magnifique et qui nous a déjà accueilli lors des EDT
- La fin des travaux et l'ouverture du stand 10 m à LAILLY EN VAL au stand 25 / 50 m
- La création d'un nouveau stand aux DAUPHINS et la reprise d'activité du club
- Par contre une très mauvaise nouvelle avec la destruction programmée en septembre 2025 du stand de MEUNG. Aujourd'hui personne ne connaît le sort du club.

La ville cherche activement un terrain ou des locaux pour implanter le nouveau stand

Il y a des négociations entre la ville de Meung et la COM COM et avec les communes de LAILLY et MAREAU qui font partie de la même Communauté de Communes.

La ligue a été invitée pour négocier (la mairie pensait que Gilles arriverait avec le chéquier, mais il n'est pas le Père Noël)

- Le CDTL a fait des interventions avec le CDOS : lors de la journée de l'emploi pour les bénéficiaires du RSA (Conseil Départemental) avec le club de MAREAU ; lors de la LOIRETAINE en mai à CHATEAUNEUF avec les clubs de la SMOC, de MAREAU et du CJF puis auprès des jeunes, à CHATEAUNEUF avec le club de TIGY et de MAREAU ; de la journée des MFR avec les clubs de LAILLY, TIGY, LA CHAPELLE, et MAREAU ; et à OLIVET avec les clubs de la SMOC et MAREAU

Cette saison certaines interventions ne seront pas programmées dont celle SULLY/LOIRE pour les titulaires du RSA avec le conseil départemental, peu de participants aux activités sportives, et encore moins de participants pour rencontrer les entreprises qui proposaient des offres d'emploi

Cibles Couleur

La commission formation a organisé 2 sessions de passages cibles couleur à MAREAU en février et en juin 2024. Le mois de février semble être préférable avec le délai très long pour les certificats médicaux à obtenir pour les enfants.


Rapport Financier

Comme la saison passée, Sylvain a présenté le bilan financier avec les documents qu'il a pu récupérer après le décès de Sandrine.

Il n'a pas eu accès à l'ordinateur de Sandrine et son appartement a été accessible une seule journée. Depuis il a été fermé par le notaire.

Il manque 2 factures de règlements du début de saison et un dépôt de chèque de 30,80 € dont il n'a pas été trouvé l'explication.



	COMITE DEPARTEMENTAL	
	TIR LOIRET	
	299 rue Neuve	
	45370 MAREAU AUX PRES	
COMPTE DE RESULTAT	2023	2024
	RECETTES	DEPENSES
LICENCE F.F.TIR	12536,00	
COMMANDES GROUPEES	15118,61	19819,71
ACHAT MATERIEL CARABINES LASER		3132,00
COMPETITION 2022 / 2023	6061,80	
COMPETITIONS 2023 / 2024	6986,80	4458,15
FRAIS ARBITRAGE DEPLACEMENT ARBITRES		2767,06
RECOMPENSES		2181,07
SUBVENTION DEPARTEMENT LOIRET	700,00	
INTERVENTIONS CDOS	640,00	
DIVERS	180,80	258,00
FRAIS AG + REUNION		920,37
FOURNITURES DE BUREAU		509,08
PETITES FOURNITURES		110,86
REMBOURSEMENT FORMATION CAC + ANIMATEUR		90,00
CIBLES DE COULEUR		342,00
FRAIS TELECOM ET INTERNET		1246,45
MAINTENANCE MATERIEL		119,00
FRAIS BANCAIRE		117,80
TOTAL	42224,01	36071,55
RESULTAT	6152,46	
COMPTE CHEQUE AU 1/09/2023	47036,90	
COMPTE CHEQUE AU 31/08/2024	53189,36	
RESULTAT	6152,46	
COMPTE ASSO AU 03/01/2023	4491,87	
COMPTE ASSO AU 03/01/2024	4546,13	
INTERETS	54,26	
DISPONIBLE AU 31/08/2024	57735,49	
REGLEMENTS A VENIR	27,00	211,20



Sylvain fait remarquer qu'il y a un écart important entre les dépenses et les recettes des compétitions 2023 2024.

Après différents échanges, l'Assemblée vote l'augmentation de 1€ pour chaque engagement adulte dès cette saison 2024 2025. Cela n'est pas répercuté sur les Edt et les Jeunes (Cadets et Juniors).

Le tableau des tarifs CDTL 2024 2025 est mis à jour sur le site.

Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation, quitus à la trésorerie

- ✚ Franck fait remarquer qu'il y a des frais de 5,20 € qui pourraient être enlevés. Cela est afférent à la non inscription à la plateforme Yapla du Crédit Agricole. Sylvain précise que lors du dernier rendez-vous avec la banque, cela n'a pas été fait parce que le conseiller ne savait déjà pas comment fonctionne les comptes d'une association.
- ✚ Franck propose qu'un abandon de créances peut être fait avec les déplacements des membres du CDTL et par les arbitres afin de réduire certaines dépenses. Les arbitres vont être informés lors de la prochaine réunion du 5 octobre 2024.

QUITUS

Nous soussignés Andrée Pernice et Franck Manceau vérificateurs aux comptes

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale du CDTL nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions de vérifications menées en présence du président du CDTL

Nous avons eu à notre disposition les pièces comptables de l'exercice 2023/2024

Nous avons travaillé avec les pièces comptables que le président du CDTL nous a présenté, à l'exception de deux factures de août 2023.

Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables.

Nous avons pu également vérifier les soldes en banque.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent la situation financière du Comité Départemental de Tir du Loiret.

En conclusion nous proposons de donner quitus.

Les vérificateurs aux comptes

Franck MANCEAU



Andrée PERNICE



Vote pour l'approbation des comptes :

Contre : 0

Abstentions : 0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Vote pour le quitus de la trésorerie :

Contre : 0

Abstentions : 0

Quitus est donné à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2024-2025

Andrée Pernice et Franck Manceau continuent cette mission pour la saison 2024-2025.

Désignation du lieu de l'assemblée générale 2025

La Berrichonne et la Fraternelle de Tigy sont toutes les 2 candidates.

- ✚ Il est validé que Tigy recevra l'AG 2025 et Gien, celle de 2026.

Organisation de la saison sportive 2024-2025

Intervention d'Alain Destrez, Responsable GS du département.

- ✚ Il informe et rappelle que la Gazette est en ligne sur le site du CDTL
- ✚ Alain donne différentes informations pour certaines disciplines : Armes Anciennes, Rimfire ; Edt Arbalète Field 10m et CM10m ; Pistolet VO MF et MG ; Pistolet précision ; 3x20 cible électronique ; TAR 813...
- ✚ Il est annoncé que le E-Challenge n'est pas reconduit parce que la FFTir supprime le sien pour manque de participants.

Logiciel ISIS Web

Alain nous a présenté le nouveau logiciel ISIS Web qui permet d'inscrire ; gérer et facturer les compétitions départementales avec les clubs.

Un mail va être envoyé aux Présidents afin de regarder la version test avant le 15 octobre 2024. Les Présidents sont en attente du lien de connexion et un mode d'emploi leur sera transmis afin de les aider sur ce logiciel.

Alain précise que 3 clubs n'ont pas d'adresse mail à jour dans ITAC et c'est nécessaire pour recevoir le lien.

Questions diverses

- ✚ Pour les commandes groupées, les munitions ont été livrées mais il y a un problème avec les plombs HN Heavy et Lite.
- ✚ Certains clubs se plaignent de ne pas avoir reçu les plombs 4,49 demandés mais du 4,50 ou soit du 4,51
- ✚ Sylvain attend toujours les cibles du fournisseur Gef qui ne le rappelle pas. Il n'a pas de date à annoncer.

Election du nouveau CDTL 45 (Annexe 1)

Au préalable, il est annoncé que Tessa GRANDVILLAIN (Tigy) retire sa candidature pour cette saison et Liliane COURTOIS (USO) est cooptée pour les raisons évoquées précédemment.

La liste des 19 candidat(e)s au Comité Directeur est en adéquation avec l'article 10 du statut du CDTL.

Après demande auprès de l'assemblée, la liste des candidats est validée à l'unanimité et il n'y a pas de vote à bulletin secret.

Les membres élus se sont retirés et Liliane, notre doyenne, a demandé qui se présentait en tant que Président(e). Nathalie Tornetto est la seule à s'exprimer comme candidate à la Présidence du CDTL.

Vote des Elus du CDTL Contre : 0 Abstentions : 0

Vote des clubs présents ou représentés Contre : 0 Abstentions : 0
Nathalie Tornetto est élue Présidente du CDTL45 à l'unanimité.




Les membres élus sont :

André BROSSE (SMOC), Thomas BROSSIER (CJF), Bernard CLAIRET (Pasteur), Liliane COURTOIS (USO), Gilbert DEMANGEOT (Pasteur), Alain DESTREZ (CJF), Sylvain EDINE (Mareau), Thierry HENAULT (CJF), Marcel HIAUX (SMOC), Sylvie LANSON (CJF), Jean-Louis MERGAULT (Entente Chapelloise), Hallyne MICHOUX (Gien), Thierry PAVANELLO (Pasteur), Jean-Luc PELTIER (CJF), Michel POITOU (SMOC), Laurent REBOLD (Pasteur), Nathalie TORNETTO (Entente Chapelloise), Philippe TOUZEAU (Entente Chapelloise) et Laurent Villermet (Amilly)

Franck remercie Sylvain pour ces 6 années comme Président au sein du CDTL.

Remise des récompenses

Elle est faite en fin de séance et en complément à cette distribution aux clubs,

-  Jean-Louis a été récompensé pour sa participation aux JO et JOP cet été lors de Paris 2024.
-  Roland a été récompensé pour ses nombreuses années au sein du CDTL et du Club de l'Entente Chapelloise.
-  Sylvain précise : Inès, La Berrichonne, a terminé 1^{ère} en Pistolet Vitesse lors des qualifications. Et Déborah, Entente Chapelloise, reçoit la médaille d'argent après finale pour la même discipline.

Le Président,
Sylvain Edine

La Secrétaire,
Nathalie Tornetto



**COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR
DU LOIRET
Composition du Comité directeur**



La Chapelle St Mesmin, le 01/10/2024

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, nous vous informons de la composition du Comité Directeur du CDTL45 validé par ses membres lors de la réunion du 1^{er} Octobre 2024.

Le bureau est désormais composé comme suit :

- ✚ Nathalie TORNETTO, Présidente du CDTL45
- ✚ Sylvain EDINE, nommé Président d'Honneur
- ✚ Alain DESTREZ, nommé Vice-Président
- ✚ Hallyne MICHOUX, nommée Secrétaire Générale
- ✚ André BROSSE, nommé Trésorier
- ✚ Sylvie LANSON, nommée Trésorière adjointe

BROSSIER Thomas ; CLAIRET Bernard ; COURTOIS Liliane ; DEMANGEOT Gilbert ; HENAULT Thierry ; HIAUX Marcel ; MERGAULT Jean-Louis ; PAVANELLO Thierry ; PELTIER Jean-Luc ; POITOU Michel ; REBOLD Laurent ; TOUZEAU Philippe ; VILLERMET Laurent sont élus membres du Comité Directeur du CDTL45.

Nom et Signature de la présidente
Nathalie TORNETTO